**CODEP** 89 BADMINTON

**Réunion du C.A.** jeudi 26 à 19h30

Caveau DOLTO à TONNERRE

***Membres du Bureau* *présents*** : Bruno POTHIER (président), François PRUDENT (vice-président) à 21h00, Eric KRÄHENBÜHL (trésorier), Emilie FAURE, Gaëtan MOTOYA à 20h30, Emmanuel BRAUD, Benoit CHAISY à 21h30 et Germain CATHELIN (secrétaire).

***Présidents* *ou licenciés* *de clubs* *présents*** : Jean-Mary BOCCHI, Maxime BUTTURI et Romain COCLET.

***Excusés***: Jean-Michel PIERRELEE et Samuel DESCHAMPS.

**Ordre du jour :**

1) Finances par Eric :

Les comptes sont à l’équilibre. Le CNDS a accordé une subvention de 1500 € pour les écoles de Badminton. Le compte courant est à environ 6 700 € et le livret A à 9 564 €.

2) Stages DAB :

6 personnes (4 de Tonnerre et 2 d’Auxerre) ont suivi le stage DAB en deux Week-ends. Le formateur a été très apprécié et l’ambiance excellente. Les sujets étaient l’animation, l’encadrement des jeunes et la gestion des entraînements. Les participants souhaitent continuer leur formation par un module technique.

3) Interclubs :

En attente des résultats.

4) Championnats :

Le déroulement des doubles à Tonnerre a été « nickel » ; pour les simples à Sens, il a eu un manque d’encadrants le dimanche mais sans conséquence. Signalons que les coupes inutilisées ont été rachetées par le Club Ancy- Noyers. Jean-Mary annonce qu’il ne pourra être disponible les week-ends la saison prochaine mais qu’il peut aider à la préparation.

5) Infos Ligue :

Le traité de fusion Ligue n’a pas encore été voté. Cela est reporté à l’AG extraordinaire du 24 juin. François sera notre représentant 89. Le local de Franche-Comté est vendu, ce qui permet à leurs comptes de repasser dans le positif. Le prix du futur timbre Ligue sera proposé au vote en 3 propositions : 9 € (prix Bourgogne, 10,50 euros (prix médian) ou 13 € (prix Franche-Comté)

6) Part fédérale licence + journal :

Bruno a la confirmation que le bénéfice dû à la diminution du prix de l’assurance intégrée a bien été empoché par la Fédération. De plus, l’économie réalisée par la non parution du n°4 de 100 % BAD (78 000 euros) ne sera pas redistribuée. Les joueurs de base sont donc considérés uniquement pour l’argent qu’ils rapportent.

Bruno demande aux clubs de proposer des licences sans abonnement à ce magazine. François propose même de ne plus licencier les joueurs Loisirs.

7) Nouveau classement :

Il apparait inadapté pour les championnats et aberrant pour les plus jeunes.

8) Mandatés pour l'AG Ligue :

François sera l’un de nos représentants pour l’AG Ligue du 24 juin. D’autres personnes pourront être désignées lors de notre AG du Juin à Auxerre.

9) Renouvellement aux postes clés :

Le Président, le Trésorier et le Secrétaire annoncent qu’ils ne se représenteront pas ainsi que plusieurs membres en particulier ceux de la commission Interclubs. Les candidats au CA seront élus lors de l’AG afin de constituer un nouveau bureau s’il y a des volontaires.

10) Ordre du Jour AG :
Les convocations sont à faire rapidement avec \* tarif timbre Codep \* cotisation Clubs \* appel à candidature \* élection CA \* *élection membres du Bureau par CA* \* élection Président \* désignation représentants pour l’AG Ligue \* fonctionnement des commissions.

11) Calendrier :

François annonce que beaucoup de dates sont déjà prévues par la future Ligue. Jean Mary demande l’inscription du tournoi CNBA les 1er et 2 avril 2017.

12) Questions diverses :

Le championnat de jeunes à Etupes (39) a été apprécié des jeunes et s’est bien déroulé. Quelques bons résultats à enregistrer, Emilie GUENIFFEY en particulier. Les récompenses de ce TRJ sont attendues, faut-il demander à la Ligue ou à Dimitri ?

*L’avenir du CODEP dépend de la prochaine A.G. et de la future Ligue. Nous espérons la participation de tous les clubs afin que le Badminton amateur de notre département reste un plaisir et une passion.*

Fin à 22h45

 Le Président, Bruno POTHIER

 Le secrétaire, Germain CATHELIN